

LES LOIS DE JEU DU CHAMPIONNAT U18F FOOT À 8

Ouverte aux licenciées U18F, U17F, U16F,
(ainsi que les U15F à condition d'y être autorisées médicalement, et dans les conditions et limites fixées par les règlements de la LMF).

Loi 1 : Les dimensions du terrain sont de 60m x 50m (plus ou moins 2m selon les dimensions du terrain à 11).

Les dimensions du but sont de 6m x 2m.

La surface de réparation représente la largeur du terrain sur 13 m de profondeur.

Loi 2 : Le ballon est de taille n°5.

Loi 3 : L'équipe se compose de 8 joueuses dont la gardienne de but et 4 remplaçantes (au plus). Ces dernières doivent entrer lors d'un arrêt de jeu, à n'importe quel moment de la partie.

Loi 4 : Le port des protèges tibias est obligatoire ; les joueuses ne doivent porter aucun objet dangereux. La couleur du maillot de la gardienne de but doit être distincte de celle des joueuses.

Loi 5 : La rencontre est arbitrée de préférence par une personne licenciée connaissant les règles de jeu. Dans tous les cas, un briefing d'avant match en présence des deux éducateurs et de l'arbitre s'avère intéressant pour rappeler les règles essentielles.

Loi 6 : La durée des matches est de 2 fois 40 minutes. Dans tous les cas et de manière réglementaire, le temps de pratique effective ne peut dépasser 80 minutes.

Loi 7 : Lors du coup d'envoi, toutes les joueuses se trouvent dans leur propre moitié de terrain et les adversaires doivent respecter une distance de 6m.

Le ballon doit être joué vers l'avant. Il est possible de marquer directement sur coup d'envoi.

Loi 8 : Un but est marqué lorsque le ballon a franchi entièrement, à terre ou en l'air, la ligne de but.

Loi 9 : De manière identique au football à 11, le hors-jeu est signalé à partir de la ligne médiane.

Loi 10 : Toute faute commise dans la surface de réparation est sanctionnée par un coup de pied de réparation.

Loi 11 : Tous les coups francs sont directs et l'adversaire doit respecter une distance de 6m.

Loi 12 : Le coup de pied de réparation est situé à 9m du but. Toutes les autres joueuses doivent se situer en dehors de la surface de réparation.

Loi 13 : Les rentrées de touche sont réalisées à la main à l'endroit où le ballon est sorti du terrain.

Loi 14 : Le coup de pied de but (sortie de but) est exécuté d'un des deux points situés à 9 mètres de la ligne de but, à droite et à gauche du point de réparation.

Loi 15 : Le coup de pied de coin (corner) est joué au pied, l'adversaire doit respecter une distance de 6m.

Autre règle de jeu : *La gardienne ne peut pas se saisir du ballon avec les mains sur une passe délibérée au pied d'une partenaire ou sur une rentrée de touche effectuée par une partenaire et ne peut dégager au pied de volée ou ½ volée. Si elle le fait, elle sera sanctionnée par un coup franc direct sur la ligne des 13 mètres face au but avec un mur (Si elle le décide...) situé à 6m du ballon.*

Zones techniques : *OBLIGATOIRE pour les dirigeants licenciés et les remplaçantes.*

Elles sont situées de part et d'autre du but du Football à 11.